

G-STAR RAW

Marques : G-Star RAW

Principaux pays de production : Chine (37 %),
Bangladesh (28 %), Vietnam (16 %), Inde (15 %)

Nombre de fournisseurs directs/sites de production :
24 fournisseurs, 32 fabriques

LES EMPLOYÉES DES FOURNISSEURS PERÇOIVENT-ELLES UN SALAIRE VITAL ?

Aucune indication

APPROCHE DE L'ENTREPRISE POUR LE VERSEMENT D'UN SALAIRE VITAL :

G-Star RAW n'a pas réalisé d'étude des salaires sur sa chaîne d'approvisionnement afin de mettre en évidence les lacunes et de développer une stratégie pour les combler. G-Star RAW déclare : « La responsabilité de l'évolution des salaires repose en premier lieu sur le gouvernement, mais nous sommes convaincus que nous pouvons avoir une incidence positive [...]. Le développement d'une approche à long terme pour la mise en œuvre d'un salaire vital – et la recherche de partenaires appropriés pour son introduction généralisée – est l'une de nos principales priorités pour l'année 2019. »

COMMENTAIRE :

Il est positif que G-Star RAW compare les salaires versés chez ses fournisseurs avec les valeurs de référence du salaire vital et envisage des mesures pour améliorer la situation, mais cela n'est pas suffisant. G-Star RAW devrait prendre ses propres pratiques d'achat comme point de départ et inclure les coûts de main-d'œuvre basés sur le coût de la vie dans le calcul de ses prix (*ring-fencing labour costs*). Aucune marque ne semble avoir fait de grands progrès sur les salaires avec des mesures volontaires. Si une entreprise souhaite vraiment apporter une contribution positive, elle devrait négocier et signer des accords salariaux juridiquement contraignants avec des instances de représentation du personnel afin d'atteindre le niveau du salaire vital, tout en s'engageant à payer des prix nettement plus élevés à ses fournisseurs.



Extrait de l'évaluation 2019. Toutes les réponses de l'entreprise sont présentées sur www.publiceye.ch/evaluation2019

Engagement en faveur du salaire vital (Indicateur 1.1.)	
Publication de la liste de fournisseurs (Indicateur 4.1.)	
Publication des données salariales (Indicateur 4.2.)	
Stratégie concrète pour la mise en œuvre d'un salaire vital (Indicateur 5.1.)	
Calendrier clair pour la mise en œuvre d'un salaire vital (Indicateur 5.2.)	

non/aucune information en partie oui